

OBJECTIF GLÉNANS 2014

Collège le Parc



GUIDE DU PROJET
« OBJECTIF GLÉNANS 2014 »
À L'ÎLE D'ARZ
DU 19 AU 23 MAI 2014.

Accompagnateurs :

Mes CHETEAU et PILLET GÉRARD

Mrs BOUCHEZ, RICHARD et VERGEOT

DÉPART : Dimanche 18 Mai 2014 à 21h (RV 20h devant le collège)

RETOUR : Samedi 24 Mai 2014 vers 4h du matin.

Ce dossier a pour but de vous informer en détail sur le séjour, sur les règles de l'école « les Glénans » dans le cadre de la pratique de la voile comme dans la vie quotidienne, de vous donner tous les renseignements utiles pour suivre de « très loin » le séjour de votre enfant.

Le collège Le Parc prépare depuis deux ans déjà le séjour de voile sur l'île d'Arz au cœur du Golf du Morbihan, en collaboration avec l'école de voile française bien connue, « les Glénans » .

Grâce aux diverses actions entreprises depuis deux ans, l'activité des élèves, la collaboration des parents et l'aide apportée par le Conseil Général et par le Foyer socio éducatif du collège, le prix du séjour initialement fixé il y a deux ans à 360 €, a été diminué de 107 € pour atteindre le prix définitif de 253€

Un prix qui comprend le transport en bus jusqu'à Vannes, la traversée en bateau jusqu'à l'île d'Arz et le transport jusqu'au centre de l'école de voile des Glénans, ainsi que la semaine en pension complète et l'hébergement, et bien sûr le voyage retour.

La formule choisie est un stage de 5 jours « multi voiles » (bateau collectif/Laser Vago/Twixxy/Féva/Glénans 5.7) pendant lequel les élèves, afin de développer des compétences spécifiques à l'activité voile, découvriront :

- L'extraordinaire univers de la voile sur un magnifique bassin de navigation réunissant de très bonnes conditions pour l'apprentissage de la voile légère entre vents, courants et marées.
- Les notions de base nécessaires à la pratique de la navigation sur des bateaux de taille différente : catamaran, croiseur et dériveur...

Mais aussi :

- Se confronter à une véritable école de vie et une expérience nouvelle.
- Découvrir les charmes de la vie insulaire.
- la faune et la flore de l'île d'Arz et même, parfois très tôt le matin, quelques petites escapades de pêche à la ligne ou de pêche à pied pour les mordus en fonction des horaires des marées.

Et enfin, ce séjour sera un support de validation de la compétence N°6 « Compétences sociales et civiques » du livret personnel de chaque élève pour le socle commun :

- adopter un comportement responsable.
- Naviguer en autonomie (ex : catamaran).
- S'engager et prendre des risques mesurés.
- Respecter des règles de vie, en l'occurrence, celles des Glénans (bordées pour l'organisation des repas, tri des déchets, respect de l'environnement...)

LE PROJET ÉDUCATIF DES GLÉNANS est le suivant.

Il s'inscrit parfaitement dans la continuité des objectifs fixés au collège.

- Donner aux élèves la possibilité de prendre et d'assumer leurs responsabilités, à bord des bateaux et à terre.
- Adopter des comportements solidaires. L'entraide et le partage sont prioritaires dans la logique d'équipage et de vie collective où les complémentarités font la force du groupe.
- Gagner en autonomie pour pouvoir prendre les initiatives d'agir dans le sens de l'intérêt du groupe et de l'équipage.
- Respecter les autres pour vivre et œuvrer en collectivité, base indispensable que ce soit à bord d'un bateau ou lors des activités à terre.
- Respecter le milieu marin et l'environnement, apprendre à regarder et à comprendre, pour développer des attitudes responsables et préserver les exceptionnelles beautés et richesse du site.

INFORMATIONS SUR LA FAUNE ET LA FLORE DU MILIEU MARIN :

Les élèves participeront lors d'un passage sur une petite île vers laquelle ils se rendront en catamaran à une information sur la faune et la flore du milieu marin dans le golfe du Morbihan.

Cette action, dirigée par un spécialiste de l'environnement aura lieu dans un parc à huitres.

UNE JOURNÉE SUR L'ÎLE D'ARZ...

Le déroulement d'une journée pendant le séjour :

8h00 : Petit déjeuner

9h15 : Rendez vous avec le moniteur

9h30 : Séance sur l'eau

11h45 : Retour à terre débriefing de la séance

13h00 : Repas

14h15 : Rendez vous avec le moniteur

14h30 : Séance sur l'eau

17h30 : Retour à terre débriefing de la séance

20h00 : Repas

22h00 Maximum : Extinction des feux !

Pour l'équipe de « bordée », elle navigue un temps plus court le matin et l'après midi, afin d'être prête en cuisine à l'heure.

LE FONCTIONNEMENT D'UNE BORDÉE :

La **bordée** est un groupe d'élèves, qui à tour de rôle prépare les repas et gère le nettoyage du site.

La bordée commence le matin à 7h30 pour préparer le petit déjeuner qui est servi à 8h00, le midi elle commence à 12h00 pour servir le déjeuner à 13h00 et le soir à 19h00 pour manger à 20h00.

Les élèves sont encadrés par des maîtres ou maîtresses de maison qui sont bénévoles.

LES RÈGLES DE VIE COLLECTIVE AUX GLÉNANS

Aux Glénans, la vie à terre est conçue comme la vie en mer, elle s'organise autour de la navigation, et chacun prend part à toutes les tâches de la vie quotidienne.

Je participe aux tâches de la vie quotidienne

Sur le site d'hébergement à terre comme à bord sur les bateaux des Glénans, la réalisation des tâches de la vie quotidienne (cuisine, propreté...) est l'affaire de tous. Une participation active est demandée à chacun par l'équipe d'encadrement qui organise les « **bordées** » (Une « **bordée** » étant composée d'un groupe d'élèves. Les « **bordées** » seront chargées à tour de rôle des tâches de préparation des repas et des tâches ménagères.)

Je respecte les autres et je reste courtois en toute circonstance

« La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres »...

A ce titre, chaque élève s'engage à respecter et à ne pas déranger les autres par son comportement, à ne pas dégrader ni salir l'environnement, à respecter les plaisanciers, pêcheurs et baigneurs.

Aucun signe de violence verbale, physique et psychologique ne peut être accepté sur le site à terre comme à bord des bateaux. Par ailleurs, tout élève surpris ou convaincu de vol pourra être immédiatement exclu du séjour.

Je respecte la législation et les consignes de l'équipe d'encadrement

Chaque élève s'engage à respecter toute consigne donnée par l'équipe d'encadrement.

Je respecte le matériel que l'association met à ma disposition

Chaque élève est responsable du matériel mis à sa disposition. Il est tenu d'en prendre soin et pour des raisons de sécurité, de signaler à son moniteur les pièces défectueuses, perdues ou manquantes.

LES RÈGLES DE VIE COLLECTIVE AUX GLÉNANS

Aux Glénans, la vie à terre est conçue comme la vie en mer, elle s'organise autour de la navigation, et chacun prend part à toutes les tâches de la vie quotidienne.

Je participe aux tâches de la vie quotidienne

Sur le site d'hébergement à terre comme à bord sur les bateaux des Glénans, la réalisation des tâches de la vie quotidienne (cuisine, propreté...) est l'affaire de tous. Une participation active est demandée à chacun par l'équipe d'encadrement qui organise les « **bordées** » (Une « **bordée** » étant composée d'un groupe d'élèves. Les « **bordées** » seront chargées à tour de rôle des tâches de préparation des repas et des tâches ménagères.)

Je respecte les autres et je reste courtois en toute circonstance

« La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres »...

A ce titre, chaque élève s'engage à respecter et à ne pas déranger les autres par son comportement, à ne pas dégrader ni salir l'environnement, à respecter les plaisanciers, pêcheurs et baigneurs.

Aucun signe de violence verbale, physique et psychologique ne peut être accepté sur le site à terre comme à bord des bateaux. Par ailleurs, tout élève surpris ou convaincu de vol pourra être immédiatement exclu du séjour.

Je respecte la législation et les consignes de l'équipe d'encadrement

Chaque élève s'engage à respecter toute consigne donnée par l'équipe d'encadrement.

Je respecte le matériel que l'association met à ma disposition

Chaque élève est responsable du matériel mis à sa disposition. Il est tenu d'en prendre soin et pour des raisons de sécurité, de signaler à son moniteur les pièces défectueuses, perdues ou manquantes.

Nous, parents, M. et Me _____ et l'élève _____

déclarons avoir pris connaissance des règles de vie collective à l'école de voile des Glénans.

Signature des parents :

Signature de l'élève :

À NE PAS OUBLIER

Test natation à la piscine du carrousel Mercredi 16 Avril

Rendez vous 12H45 devant la piscine du Carrousel.

Remplir et signer la fiche de liaison

Remplir et signer le document sur les règles de vie collectives aux Glénans

Certificat médical du médecin

Photocopie de la carte vitale

Apporter carte d'identité le jour du départ